

Présentation ...

Par **hermione94**, le **29/08/2006** à **13:02**

Bonjour
Moi je suis Hermione (^)

Par **mathou**, le **29/08/2006** à **13:15**

Sois la bienvenue parmi nous [img:1yv5ome]http://magie.alliance-magique.com/images/smiles/bisou.gif[/img:1yv5ome]

Plusieurs bonnes nouvelles pour toi :

- tu as une aînée de la fac d'Evry sur le forum que tu croieras sûrement ici 
- je suis née dans l'Essonne et je viens de la section littéraire, et ça se passe bien à la fac. Tu as donc de bonnes bases 

Plus sérieusement, concernant les livres, il vaut mieux attendre la sortie des nouvelles éditions à la rentrée, à jour des réformes, et / ou ceux mentionnés par les profs qui ont leurs ouvrages préférés. En revanche le Code civil est indispensable, il devrait sortir début septembre. Mais dans la section " orientation " ou " divers et vie étudiante " tu trouveras des sujets sur les ouvrages qui te donneront déjà un premier aperçu.

Pour les options, tu peux nous copier-coller la maquette d'enseignement de la fac pour qu'on te parle un peu des différentes matières, si tu veux 

Par **akhela**, le **29/08/2006** à **13:17**

salut hermione94!

Déjà pour la 1er question rassure toi 95% de tes futurs camarades de promo n'ont jamais fait de droit. Pour les livres à lire en avance, je dirais aucun, tout au plus acheter un lexique des termes juridiques, un Code Civil et un recueil de textes constitutionnel français chez PUF (à la limite tu peux lire la Constitution de 1958 et la DDHC avant les cours).

Par **Talion**, le **29/08/2006** à **14:19**

Bonjour et bienvenue "voisine".

Je te conseille de ne pas acheter d'ouvrages juridiques pour les raisons qui t'ont été données. Tout au plus si tu as le temps peux-tu lire De l'Esprit des lois de Montesquieu, et)

éventuellement le Contrat Social de Rousseau, le tout pour ta culture générale. Image not found or type unknown

Mais pas d'ouvrages universitaires ! D'une part parce que les éditions à jour ne sortiront que courant septembre/octobre, et d'autre part parce que vos profs, d'amphi et chargés de td vous

conseilleront les manuels qui complètent le mieux leurs cours Image not found or type unknown

Par **hermione94**, le **29/08/2006 à 17:06**

...

Par **sabine**, le **29/08/2006 à 17:49**

Bienvenue à toi nouvelle Evryenne!!

Juste pour te dire que ce n'est pas plus mal d'être dans notre petite fac que d'être à Paris (moins d'étudiants->300 en 1ère année de droit, donc c'est plus facile de suivre les cours).

Si tu veux des renseignements sur la fac, les profs, les cours...poses toutes les questions que

tu veux! Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **29/08/2006 à 18:51**

[quote="oreade94":8dtcve52]Merci pour cet accueil ! J'espère trouver alors mon aînée de l'université d'Evry (je ne connais absolument PERSONNE !!!!)

Pour ce qui est des livres, je sais bien que l'on nous en donne à la rentrée, seulement, et bien je n'aime pas arriver "les bras croisés"..... Je voulais m'avancer en quelque sorte (je suis hyper perfectioniste, ça en devient grave^^)

[u:8dtcve52]L'esprit des lois[/u:8dtcve52] et [u:8dtcve52]du contrat Social[/u:8dtcve52], c'est du déjà lu pour moi ! Tant pis !

Pour ce qui est de "copier-coller la maquette d'enseignement de la fac ", je suis désolée, mais étant une brêle en informatique et bien Je ne comprends pas :p[/quote:8dtcve52]

pour copier-coller ta maquette dd'enseignement, ce que nous voulons dire c'est que nous voulons bien ue tu nous mettes les enseignements que tu vas suivre... mais tu peux toujours demander à Sabine... (dont il me semble que c'est sa fête aujourd'hui???)!

:)) :wink:

en tout cas bienvenue et à très bientôt sur le forum.... Image not found or type unknown

Par **coyotte**, le **29/08/2006** à **18:58**

Salut hermione94.

:wink:

je vois que nous commençons à former un petit groupe de la fac d'evry. Image not found or type unknown

Par **hermione94**, le **29/08/2006** à **20:47**

...

Par **zazou**, le **29/08/2006** à **20:49**

je te souhaite la bienvenue aussi sur le forum !!

Par **hermione94**, le **29/08/2006** à **20:55**

je suis surement idiote, mais comment arrivez vous à mettre un avatar ? (bouhhh!!!! le retour

de la super informaticienne ^^) oops. :roll. Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **29/08/2006** à **21:01**

en faite j'ai galéré pour mettre un avatar je te rassure. Je crois que tu dois aller dans la propriéter de la photo et coller l'adresse url et la copier sur ton profil enfin moi j'ai fait comme ça et ça à marcher mais j'ai du prendre une toute petite taille

Par **hermione94**, le **29/08/2006** à **21:10**

:lol:

houlà houlà.....kézako...? Image not found or type unknown
:(

mes URL sont invalides Image not found or type unknown

;)

sparav', comme ça je vous épargne ma bouille Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **29/08/2006** à **21:15**

bon je vais essayer de t'expliquer plus simplement : moi j'ai pris une photo sur google, tu ouvres ta photo ensuite tu cliques droit sur la photo et tu fais propriété et dans une des partie il y a "adresse URL" tu met cette adresse en surbrillance et tu fais un copier et après tu reviens dans le forum sur ton profil et tu la colles sur l'adresse de ton profil. Si ça marche pas tu me met un message privée et je t'expliquerai

Par **hermione94**, le **29/08/2006** à **21:16**

c'est pas grave au pire, si j'ai pas d'avatar, finalement, hein ?:)

Par **zazou**, le **29/08/2006** à **21:20**

ok mais essaie un jour et si ça marche pas demande moi par message privée, moi j'ai galéré aussi pour l'avoir cet avatar car à chaque fois il mettait la taille est trop grande

Par **akhela**, le **30/08/2006** à **01:16**

fait vachement attention à tout ce que te raconte les syndicats étudiants type UNEF - SUD - FSE, c'est leur stratégie de début d'année pour les adhésions : faire peur au 1er année pour les faire adhérer en contrepartie de les "aider" (ça te coute 20€ à l'UNEF et finalement t'es pas plus aidée). Si t'as besoin d'aide va sur ce forum, ou à ta corpo - BDE - Amicale, là bas c'est gratuit et souvent plus efficace.

Par **Yann**, le **30/08/2006** à **07:35**

[quote="hermione94":1uky3qct]Sinon, je ne sais trop quelles questions me poser, le truc c'est vraiment avant tout que je suis hyper perfectionniste et que si je ne suis pas dans le "trio de tête", c'est la fin de tout.... je sais, c'est étrange, mais c'est comme ça pour TOUT chez moi ! Et j'aurais trop aimé m'avancer un peu avant d'entamer les cours, parce que ~~étant en~~

vacances depuis le 12 juin, imaginez bien que j'ai oublié le peu que je savais ... 

[/quote:1uky3qct]

+

[quote:1uky3qct]je suis sûrement idiote, mais comment arrivez vous à mettre un avatar ? (bouhhh!!!! le retour de la super informaticienne ^^) [/quote:1uky3qct]

Dis pas de trucs pareil, ça me donne des idées. Pour le coup je vais t'en mettre un d'avatar

.twisted. .twisted. .twisted.



Plus sérieusement, ne stresse pas, ça ira bien. On est tous plus ou moins passés par là et pour autant on est tous encore en vie. Si tu bosses sérieusement, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. La véritable clef du succès en droit c'est le travail. Ceux qui y arrivent c'est pas nécessairement les plus intelligents, c'est ceux qui ont travaillé. Je peux te dire que les génies en droit il n'y en a pas beaucoup.

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **07:59**

Mdrrrrr ^^

Entre perfectionisme et "pas douée d'avatar", tu as fait un petit mix ! Tu m'as mis l'avatar (et je t'en remercie!) ... de Hermione Granger ^^

Merci, ça me va ! lol (parce que je suis vraiment trooop nuuulle!)

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **09:08**

Mais c'est pas grave si tu es nul en informatique, on peut pas être bon partout. moi j'ai mis une journée pour me mettre l'avatar par chance j'y suis arrivé.

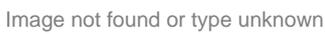
Par **jeeecy**, le **30/08/2006** à **09:17**

bienvenue à toi

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **09:33**

merci!

ça m'énerve un peu, j'aimerais participer davantage, mais comme je n'ai encore jamais fait de droit, ben à part [u:3kqptv20]Du Contrat Social[/u:3kqptv20], et [u:3kqptv20]L'Esprit des Lois[/u:3kqptv20], Je ne connais rien ! Alors, ma participation active, ce sera pour

octobre ! 

Par **jeeecy**, le **30/08/2006** à **09:36**

mais il n'y a pas de probleme

tu as tous les sujets d'actualite ou divers où tu peux participer sans probleme

pour le reste tu peux deja les lire et ca fera une bonne culture juridique

si jamais tu ne comprends pas certains termes, demandes nous de te les expliquer

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **10:13**

c'est normal, moi quand je suis arriver en fac je savais rien du tout bon j'avais quelques connaissances. Ici il y a plein de chose à découvrir et tu verras après tu seras une super pro en droit !!!

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **10:23**

...

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **10:47**

je suis entièrement d'accord avec toi, je suis ravie de connaitre ce forum aussi, grace à ce forum je vois tout positif pour mes études de droit et l'ambiance est géniale.

Par **jeeecy**, le **30/08/2006** à **10:56**

il fait comme il veut et il est le bienvenu ici s'il a des questions à poser

:)

Image not found or type unknown

Par **vins2050**, le **30/08/2006** à **11:24**

bienvenue hermione94 !

je te met ce message sur ton post de présentation comme ça tu pourra te marrer avec ma
:Wink: :D!

signature !! Image not found or type unknown

longue vie au forum !

++

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **11:31**

merciiii !

tu sais, je suis moi-même admin d'un forum, et j'ai tellement adoré le "LE SMS TUE, LE SMS VIOLE DES GRANDS-MERES" etc, que je l'ai mis en signature^^

voilà :d

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **11:48**

c'est vrai que la signature est pas mal du tout surtout pour les accro aux textos et c'est vrai que la plupart des gens écrivent en textos parfois partout et c'est illisible

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **11:48**

je crois que c'est surtout pour bannir une bonne fois pour toute le langage sms des forums !!!

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **12:15**

oui c'est vrai, on écrit plus français autrement et après on fait plein de faute d'orthographe.

Par **Marie54**, le **30/08/2006** à **21:47**

Mes profs de l'année dernière ont dit qu'ils retrouvaient de plus en plus souvent le langage sms dans les copies aux partiels ... C'est affligeant!!!!

Par **zazou**, le **30/08/2006** à **21:51**

pareil de mon côté, et ils ont ajouté que les étudiants faisaient des fautes de français dans les copies, ça craint quand meme un peu

Par **hermione94**, le **30/08/2006** à **22:40**

je veux bien le croire...

Lorsque j'étais en 4eme, tout le monde commençait à avoir un portable et on s'écrit sans cesse des sms....

Et bien en dictées, tout le monde faisait des "bokou", des "parceke" etc ...:s
et moi la première !

Par **vins2050**, le **31/08/2006** à **20:49**

au baccalauréat c'est le mieux à mon avis

pour les épreuves rédactionnelles y'a des professeurs qui doivent s'amuser à déchiffrer tout ça

c'est malheureux quand même

je me souviens dans une émission de télé d'une petite fille qui devait avoir dans les 10/13 ans et qui disait que sa mère écrivait en "vieux français" alors le présentateur lui a demandé ce qu'elle entendait par là et l'autre de répondre :

"bah vous savez avec des phrases complètes et des mots tout bien écrit !"

:? :?

Image not found or type unknown

Par **hermione94**, le **03/09/2006** à **01:29**

c'est vrai ??????:-| :roll:

ça craint franchement..... Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **03/09/2006** à **02:07**

Je confirme que les copies que je corrige depuis 2 ans (la troisième commence prochainement, et je m'occupe des rattrapages là) sont parfois ignobles...

Perso je n'ai jamais utilisé le langage sms sur msn ou par portable, histoire de ne pas perdre mes habitudes.

Par **hermione94**, le **03/09/2006** à **09:48**

:))

Image not found or type unknown

Par **zazou**, le **03/09/2006** à **10:08**

idem pour moi aussi et je trouve que le beau français c'est plus joli sur les copies, ça donne envi de lire surtout en plus si le candidat à une belle écriture.